
Félicitations adressées à la Convention pour ses glorieux travaux et son courage lors des journées de thermidor, par le général Varin, commandant à Cherbourg, au nom des garnisons des Forts National et de la Liberté, lors de la séance du 9 fructidor an II (26 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Félicitations adressées à la Convention pour ses glorieux travaux et son courage lors des journées de thermidor, par le général Varin, commandant à Cherbourg, au nom des garnisons des Forts National et de la Liberté, lors de la séance du 9 fructidor an II (26 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 464;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22406_t1_0464_0000_2

Fichier pdf généré le 05/11/2020

journee est digne, pour des bons republicains, de figurer, avec celles du 14 juillet, des 10 aoust et 31 mai; le peuple a fait, dans ces journees memorables, la revolution, et vous, vous avez fait la votre le 9 thermidor : vous avez la gloire d'avoir delivré la France, que nous cherissons dans sa democratie, d'un oppresseur qui la trompoit depuis trop longtems.

Législateurs incorruptibles, nous n'aurons point de crainte sur le sort de la patrie tant que vous serez à votre poste; restez-y, voilà les vœux des sans-culottes republicains de Chenonceaux qui vous chérissent et respectent les bonnes loix que vous nous donnez. S. et F.

DUPORTAL (*présid.*), DROUIN (*secrét.*) et 14 autres signatures.

u

[*Varin, général de brigade, comm^{dt} à Cherbourg et dépendances, à la Conv.; au quartier g^{al} de Cherbourg (1), le 18 therm. II*] (2)

Citoyens représentants,

En outre des témoignages que je vous ai rendus, relativement aux sentiments énergiques de la force armée en cantonnement dans la presqu'île, sur la nouvelle conspiration qui tendoit à avilir et dissoudre la représentation nationale, je vous joint deux procès-verbaux qui prouvent que les garnisons des forts National et de la Liberté ont témoigné la même indignation envers Catilina Robespierre et tout son parti. S. et F.

VARIN.

Egalité, union, justice, liberté

Fort de la Liberté, du 15 thermidor l'an 2^e de l'ère républicaine et démocratique des Français

A 5 heures du soir j'ai fait assembler la garnison et sortir le drapeau du 2^e bataillon de la 12^e demi-brigade. Considérant combien les nouveaux périls auxquels vient d'échapper notre liberté doivent encore augmenter l'union de ses vrais amis autour du centre commun, la Convention nationale, nous lui avons de nouveau tous ensemble juré fidélité.

La garnison étant formée en cercle autour de l'arbre de la liberté, j'ai en peu de mots démontré la scélératesse de ces hommes qui, couverts jusqu'ici du manteau du patriotisme, n'avaient semblé prendre le parti populaire que pour mieux écraser le peuple. Après avoir enfin démontré la nécessité de la réunion de tous les bons citoyens autour de la Convention nationale, nous avons tous à la fois juré avec transport de lui rester toujours unis, de plutôt mille fois périr que de souffrir qu'il y fût porté la moindre atteinte.

On a bientôt fait retentir les voûtes du fort des cris de mort pour les despotes, les traîtres, en un mot pour tous les ennemis du peuple.

Périssent les tyrans, périssent les dictateurs, périssent les intriguans, les astucieux ! Obéissance, attachement à la Convention nationale, vive la République une et indivisible ! Point de retraite pour défendre la patrie ! La victoire ou la mort !

L'enthousiasme patriotique était alors à son comble, et chacun à l'envi exprimant les sentiments qui l'agitoient répétait les cris de *Vive la République, Vive la Convention nationale !* L'instrument des guerriers, le tambour, a ensuite battu un *Ça ira*, qui a encore prolongé l'ivresse.

Le citoyen Tison, caporal des canonniers de Cherbourg, ayant ensuite fait part à ses frères du projet qu'avait le département de faire construire un vaisseau pour représenter *Le Vengeur*, les a invités à y contribuer. Cette proposition a été accueillie avec transport, et sur les observations du citoyen Bourgeoise, capitaine de la même compagnie, il a été convenu que chacun ferait sa souscription chez son capitaine. La troupe est ensuite rentrée dans les quartiers.

Le commandant amovible (signature illisible).

Liberté, égalité, fraternité ou la mort

Fort national, le 17 thermidor l'an 2^e de la République française une et indivisible

Moi, commandant audit fort, [en] vertu de la lettre du général chef de brigade Varin, qui dit que, la garnison de Cherbourg ayant renouvelé le serment de fidélité à la Convention nationale, ce sentiment devant être gravé dans le cœur de tous les soldats, j'ai fait ordonner que toute la troupe composant la garnison s'assembleroit à 10 heures du matin pour y prêter le serment. Toute la garnison sous les armes ainsi que les gardes d'artillerie, gardes magasins des vivres, marins et tous autres employés dans ledit fort se sont réunis à cette assemblée. Alors il a été lu la séance de l'administration révolutionnaire du district de Cherbourg, du 13 thermidor. Il a ensuite été fait un discours analogue à la circonstance. Après ce même discours, tous, et d'un même mouvement, ont prêté le serment qui suit : *Périssent les tyrans, périssent les dictateurs, périssent les intriguans et les astucieux, obéissance, attachement à la Convention nationale, vive la République une et indivisible, point de retraite pour défendre la patrie, la victoire ou la mort !*

Après ce serment exprimé par nos frères d'armes d'un air mâle et républicain, ils ont défilé sur la place d'armes et se sont rendus dans leurs cartiers respectifs en faisant retentir de nouveau les cris mille fois répétée de *Vive la République, Vive la Convention nationale, Vive la Montagne !*

R. TROTRIAN (*cap. adj^t de place*), CUSENT LAMOTTE.

(1) Manche.

(2) C 318, pl. 1289, p. 13, 14, 15. Mentionné par Bⁱⁿ, 11 fruct. (suppl.).